

CONCOURS 2014/2015

Le mercredi 13 mai 2015, le jury du concours Tab'agir s'est réuni pour classer les 7 créations proposées par différents collèges et IME/SESSAD de l'Yonne.

1^{er} Prix : ITEP de Saint-Georges-sur-Baulches pour la création d'un jeu vidéo et d'un film.



<https://youtu.be/PmGsMP7RHHQ>

2^{ème} Prix : Collège de la Croix de l'Orme pour la création d'une "Tabacmobile".



3^{ème} Prix : IME Grattery d'Auxerre pour leur maquette montrant un monde fumeur et non fumeur.



L'IME Sainte Béate de Sens remporte le **4^{ème} prix** avec la réalisation d'un film d'animation permettant de créer un mouvement à partir d'objets immobiles.

Le **5^{ème} prix** est remporté par le Collège Bienvenu Martin d'Auxerre avec la création d'affiches et d'un livret contenant : un travail sur la traduction des effets du tabac en plusieurs langues, un quizz et un poème.

Le **6^{ème} prix** est remporté par les élèves du collège Marcel Aymé de Saint-Florentin avec la création d'une BD.

Enfin les élèves de l'EREA de Joigny arrivent en **7^{ème}** position pour la création d'un panneau d'information.

Nous félicitons l'ensemble des jeunes participants et les équipes encadrantes pour leurs différentes réalisations.